

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 7 mai 2026 modifiant l'arrêté du 26 juin 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'Etat

NOR : MICB2612578A

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-474 du 2 juin 2004 modifié portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation des concours externe et interne pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'Etat,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'article 16 de l'arrêté du 26 juin 2025 susvisé est remplacé par la disposition suivante :

« *Art. 16.* – Les épreuves orales d'admission des deux concours (externe et interne) et de l'examen professionnel se dérouleront du 1^{er} au 9 juin 2026 en région Ile-de-France. »

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 mai 2026.

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation :
La cheffe du service
des ressources humaines,
H. SZARZYNSKI

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation :

L'adjointe à la sous-directrice
du recrutement et de la mobilité,

A. LE NEST